



Retrouvez et feuilletez des
extraits de tous nos livres sur
www.infine-editions.fr

Diffusion France
PROLIVRE Tél. 01 44 39 22 26
Hachette LDS Tél. 01 30 66 20 66

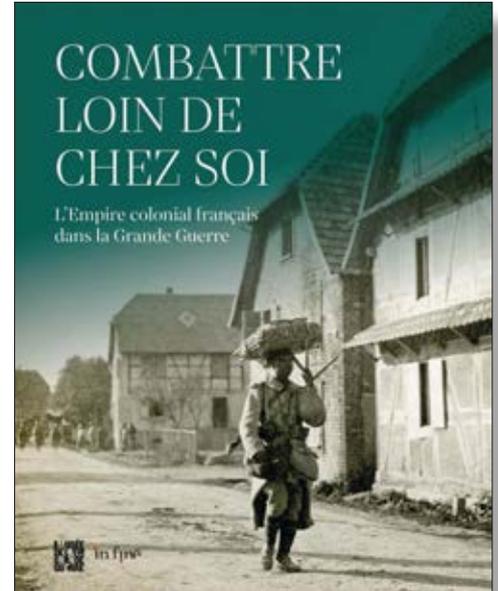
Diffusion Export
Hachette Livre International
Tél. 01 55 00 11 00

COMBATTRE LOIN DE CHEZ SOI

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS DANS LA GRANDE GUERRE

SOUS LA DIRECTION
DE JOHANNE BERLEMONT

EXPOSITION PRÉSENTÉE AU MUSÉE DE
LA GRANDE GUERRE DU PAYS DE MEAUX
DU 6 AVRIL AU 30 DÉCEMBRE 2024



Les auteurs :

Sous la direction de

Johanne Berlemont, Responsable du
service de la conservation au Musée
de la Grande Guerre

Avec la collaboration de

Julie d'Andurain,
Jeanne-Marie Amat-Roze,
Dominique Barjot,
Christian Benoit, Audrey Chaix,
Antoine Champeaux, François Cochet,
Justine Delnegro, Charlotte Delory,
Olivier Farret, Jacques Frémeaux,
Yannick Marques et Manon Rouanet.

La Grande Guerre n'a pas épargné les territoires d'outre-mer : la France fait appel à son empire colonial pour soutenir l'effort de guerre, appelant les hommes à combattre ou à travailler en Europe et imposant ainsi les mêmes souffrances aux populations de l'arrière.

Tirailleurs sénégalais, spahis algériens, ouvriers indochinois..., autant d'hommes venus des colonies, recrutés volontairement ou non, sont alors engagés sur les différents fronts de la Grande Guerre.

Cet ouvrage propose de comprendre et de faire connaître l'engagement et l'apport de ces hommes dans le premier conflit mondial.





(De gauche à droite) :
Espace sur place de la
France, 2^e quart du 1^{er} régiment
Musée de la Grande Guerre, Meaux - Des Moutons

AVANT PROPOS

Aborder la participation de l'Empire colonial à la Grande Guerre, et, de fait l'histoire coloniale de notre pays, est un exercice difficile, tant ce sujet demeure sensible. Il est aussi profondément multiple, et intriqué de nombreuses facettes : l'engagement militaire, la mobilisation économique, le fait culturel ou religieux... À l'heure où il est parfois trop facile de récupérer des événements de notre histoire pour servir une cause contemporaine, le musée de la Grande Guerre s'est attaché à proposer une exposition sur la participation de l'Empire colonial français qui se donne pour impératifs l'objectivité, le recul et la distance. Cette exigence répond aux fondamentaux de nos missions : l'étude des collections, point de départ de la transmission des savoirs et de la pédagogie envers tous les publics.

Les collections sont en effet au cœur du discours scientifique du musée de la Grande Guerre. Cette nouvelle exposition ne déroge pas à la règle, et les objets présentés, qu'ils soient issus de nos collections ou bien de prêts, nous permettent d'approfondir la trace matérielle laissée par les hommes de l'Empire colonial dans notre histoire. Ce sont des objets, des archives, des œuvres d'art, des uniformes, et bien d'autres items qu'il faut prendre le temps de regarder, d'étudier et d'interpréter pour les comprendre comme des révélateurs de la société qui les a produits. Ils sont le socle de l'exposition et du présent catalogue : remis en contexte, ils sont ainsi éclairés et soutiennent un discours juste et mesuré.

Ainsi, l'exposition « Combattre loin de chez soi. L'Empire colonial français dans la Grande Guerre » donne à comprendre l'engagement des populations de territoires éparpillés sur la surface du globe dans un conflit, parfois bien éloigné de leur quotidien. À cet égard, le titre de l'exposition, « Combattre loin de chez soi », est bien plus qu'un simple titre : il rappelle l'immensité du voyage effectué par ces centaines de milliers d'hommes, l'éloignement d'avec leur village, le déploiement une fois arrivés sur la ligne de front, le choc à l'épreuve du champ de bataille.

Ce catalogue s'attache à expliquer avec objectivité la réalité de la participation des territoires d'outre-mer au conflit, dans sa dimension humaine aussi bien qu'économique, et sans mettre de côté les sujets plus difficiles que représente la perception des hommes de l'Empire colonial par leurs contemporains. Une place est également faite à l'héritage de leur engagement après le conflit, et aux traces qu'ils ont laissées dans les mémoires.

Je remercie les auteurs de ce catalogue, avec une mention particulière pour Jeanne-Marie Anst-Floze, Christian Benoit et Jacques Frémeaux, qui ont accompagné l'équipe du musée dans la conception de l'exposition en participant à son conseil scientifique.

Merci aussi à la Fondation d'entreprise La France Mutualiste, qui nous fait l'honneur de soutenir ce catalogue, ainsi qu'aux élus de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, dont le soutien et la confiance permettent au musée de mener à bien des projets scientifiques et culturels d'envergure ainsi que les missions de valorisation et de diffusion des collections qui lui incombent. Enfin, je tiens à saluer la qualité du travail des équipes du musée de la Grande Guerre : c'est grâce à leur engagement plein et entier que nous pouvons proposer des ouvrages de la qualité de celui que vous tenez entre vos mains.

Audrey Chaisi
Directrice du musée de la Grande Guerre





L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

À la veille de la guerre



Christian BENOIT

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS EN 1914

Novembre - Histoire et Patrimoine
Sergey Bobak
France, 1^{er} quart de 19^{ème} siècle
Musée de la Grande Guerre,
Meuse - 2007.18.3.

Droits page précédente
Camp de croisière
d'Alger - (France)
Epreuve géométrique
1^{er} quart de 19^{ème} siècle
Musée de la Grande Guerre,
Meuse - 2006.L.12942

L. Georges Hardy, Histoire
de la colonisation française,
Paris, Librairie Larousse, 1941,
p. 120-121.

Au déclenchement de la Grande Guerre, la France possède un empire colonial qui s'est constitué sur les ruines d'un premier établissement remontant aux Croisades – le royaume franc de Jérusalem perdu dès la fin du 13^{ème} siècle – et à peu près anéanti avant 1830 quand le second émerge.
En 1789, il ne reste rien du Canada français et l'Inde française est réduite à cinq comptoirs côtiers ; la Révolution provoque le bouleversement des Antilles qui aboutit à l'indépendance de Saint-Domingue sous le nom d'Haïti en 1804 ; le Premier consul Bonaparte, ne pouvant défendre cette colonie isolée, vend la Louisiane aux États-Unis en 1803. En 1815, il ne subsiste que des morceaux épars du vaste ensemble édifié sous l'Ancien Régime et perdu en grande partie dès le règne de Louis XV. L'Empire colonial se résume alors à quelques îles aux Antilles, dont la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; à la Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon ; à des comptoirs aux Indes (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanam et Mahé) ; et à des possessions sénégalaises comme Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar. Ces territoires sont appelés « vieilles colonies », à la veille de la Grande Guerre, pour les distinguer de ceux nouvellement conquis.

La formation du nouvel Empire colonial

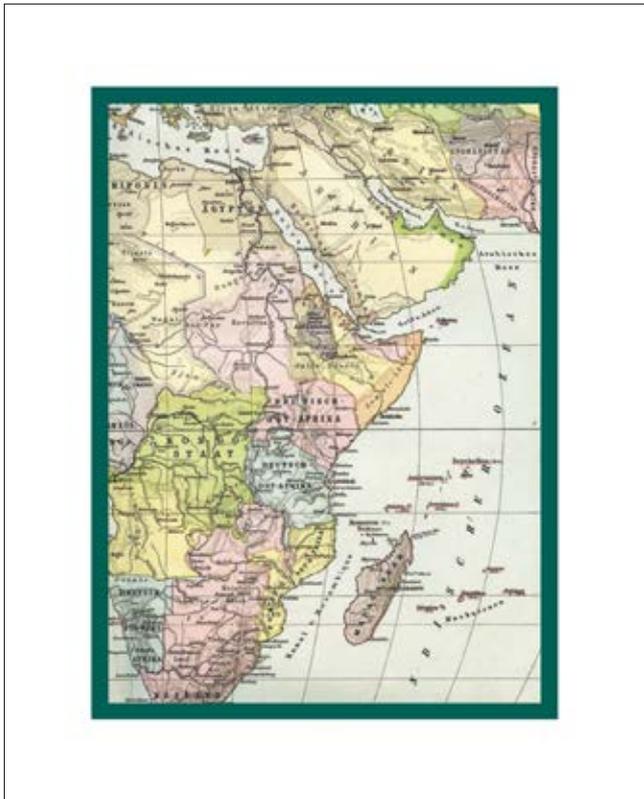
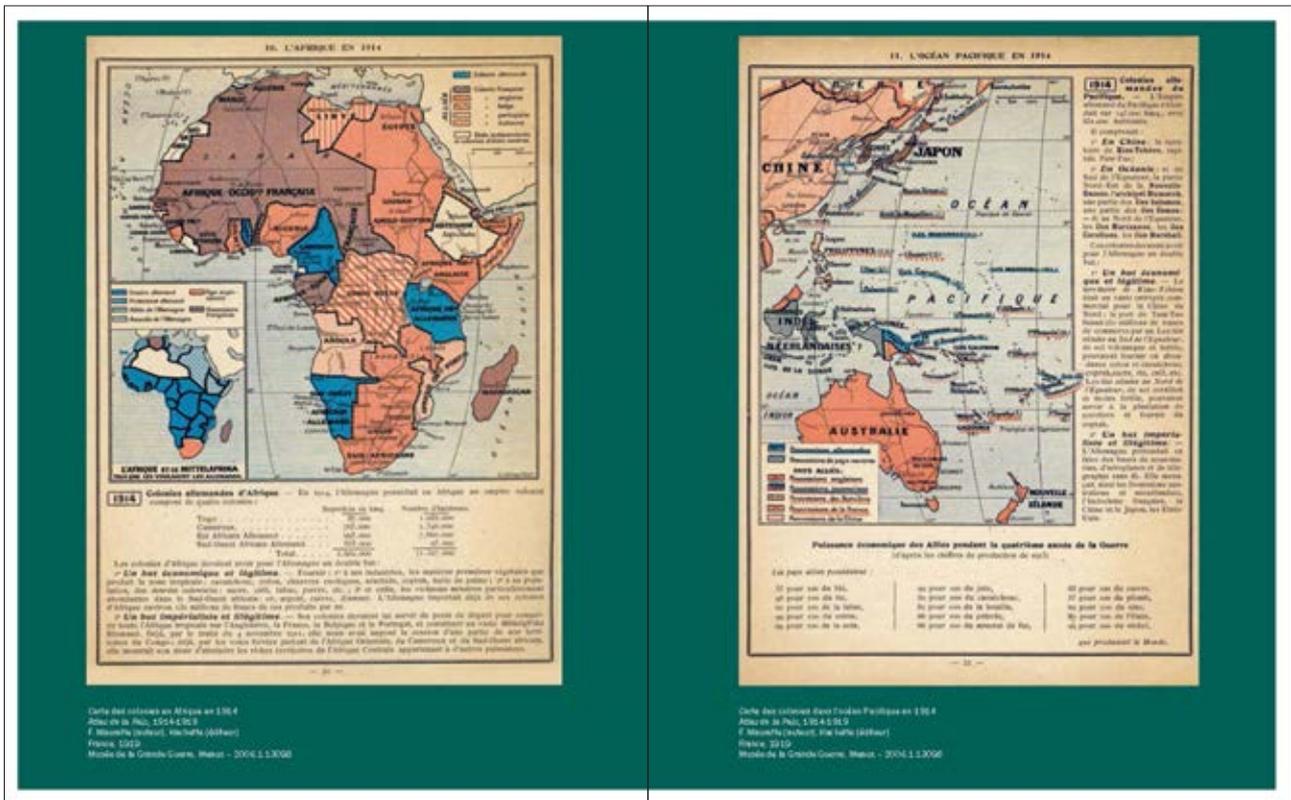
La prise d'Alger lance le mouvement de conquête qui aboutit à la constitution du plus étendu des empires coloniaux après celui de la Grande-Bretagne.

En Afrique

L'Afrique forme la plus grande partie de l'Empire colonial français. Il comprend les trois vastes entités que sont l'Afrique française du Nord (AFN), l'Afrique occidentale française (AOF), l'Afrique équatoriale française (AEF) et quelques colonies éparses.

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr



Jeanne-Marie AMAT-BOZE

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS REGARDS GÉOGRAPHIQUES

Carte des colonies de l'Afrique - Schémas de l'Afrique
Carte de l'Afrique
Carte de l'Afrique
Carte de l'Afrique
Carte de l'Afrique

Traiter un sujet aussi vaste que la géographie de l'Empire colonial français en 1914 dans un espace si limité relève d'une mission impossible. Aussi, le choix est de parcourir cet immense territoire au travers de faits qui le racontent, qui l'évoquent comme des tableaux d'une exposition.

Gaston Fémier, né le 6 mai 1895 à Sainte-Rose la Réunion, mort pour la France ;
Sic Diégane, né en 1897 Cercle de Baci Sénégal, mort pour la France ; Lazare Delvoye, né le 30 septembre 1877 à Nourmah Nouvelle-Calédonie, mort pour la France ; Saint-Just Borcia, né le 8 décembre 1887 à Cayenne, mort pour la France ; Ramarosely, né en 1894 à Ambachaimatra Madagascar, mort pour la France ; Nguyen Van Ngien, né en 1894 à Ninh Thon Tonkin, mort pour la France ; Léon Le Brun, né le 17 mars 1896 à Saint-Pierre-et-Miquelon, mort pour la France ; Vincente Gonzalez, né le 31 octobre 1886 à Sob-Bel-Abbes Algérie, mort pour la France.

De encore

Origine des morts du Canal maritime de la métropole de Fleury-les-Auxois (Meuse) (sur 501 fiches pour 502 villes).

PAYS	NOMBRE
Algérie	183
Maroc	66
Tunisie	44
Libye	37
Espagne	23
France	21

PAYS	NOMBRE
Belgique	15
Autriche	11
Allemagne	5
Angleterre	5
Italie	2
Grèce	2

Source : Jean-Marie Amat-Boze et Christian Toussaint (dir.), *Impérialisme et empire des colonies de la France* (Paris, L'Harmattan, 2008).



L'EMPIRE AU COMBAT



Jacques FRÉMÉAUX

LES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS

Les Alliés. Les Légions africaines se dressent avec nous contre l'envahisseur. France, 1^{er} quart du 1^{er} siècle. Musée de la Grande Guerre, Meuse - 2006. L.1429019

Double page préliminaire : Théâtres d'opérations en route vers leur cantonnement à Fribourg (Sud-Rhin). France, 24 mai 1917. L'ancien général-adjoint France, 24 mai 1917. Musée de la Grande Guerre, Meuse - 2006. L.1202877

Les contingents mobilisés parmi les populations des colonies françaises, issus de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales, ont fourni aux armées de métropole un appui important. On peut en effet évaluer à près de 500 000 hommes, dont 4/5^e d'indigènes, le nombre d'hommes originaires des colonies envoyés sur le front du nord-est et à l'armée d'Orient. En plus, 550 000 hommes issus des colonies, en très grande majorité indigènes, ont été maintenus dans les pays d'outre-mer pour y faire campagne ou en assurer la défense. Ces 650 000 soldats représentent une partie non négligeable (8 %) des 8 410 000 hommes mobilisés par l'armée française. La plupart des combats n'auraient pu être menés sans leur participation.

La guerre sur le front français

Les premiers combats

L'engagement des troupes coloniales, représentées par les trois divisions de corps d'armée colonial, affecté à la 1^{re} armée du général Ferdinand de Langlois de Cappy, est immédiat. Envoyé en direction de Neufchâteau et Rossignol, dans les Ardennes belges, le corps d'armée se heurte avec de lourdes pertes aux troupes allemandes (22-23 août 1914), et se retire en septembre dans la région de Villy-le-François. D'autres régiments de « coloniaux » sont dispersés sur tous les secteurs du front. Plusieurs bataillons sont associés aux zouaves et aux tirailleurs algériens et sénégalais au sein de la « Division marocaine », organisée à Bordeaux le 15 août 1914, à partir d'éléments prélevés sur le corps expéditionnaire du Maroc, et placée sous le commandement du général Georges Humbert. Elle est immédiatement dirigée sur la Meuse. Un peu plus tard, elle entre dans la composition de la 1^{re} armée qui vient d'être constituée sous le commandement du général Ferdinand Foch, et forme le centre du dispositif d'ensemble destiné à arrêter l'offensive allemande.

Les troupes issues du 3^e corps d'armée (Algérie-Tunisie) entrent rapidement dans le combat. Les zouaves et tirailleurs d'Algérie figurent en effet dès le début dans les grandes opérations. Les 3^e et 3^e divisions d'infanterie (DI), affectées



Le lieutenant Charles Dubouche et un groupe de troupiers africains et euro-indiens d'Épave au Gabon pendant la guerre. Musée de la Grande Guerre, Meaux - D. de Bredt

Dominique BAROT

LA CONTRIBUTION DE L'OUTRE-MER À L'EFFORT DE GUERRE FRANÇAIS (1914-1918)

1. Bernard D. Heilman, *Army, Industry and Labor in Germany, 1914-1918*, Philadelphia, UPA, 1987 ; (en français), *The First World War 1914-1918*, Larousse, Pigeon-Rouge, 198, Alan Lévy, 1977.
2. Dominique Barot (dir.), *Une guerre totale (1914-1918-2022)*, La Mésopotamie de la culture, Paris, Economica, 2022.
3. Michel Ruffin, *Le rôle de l'Indochine dans la guerre mondiale (1914-1918)*, Paris, 1971, réimpression en collégiale, n° 202, jan 2003, p. 147-151.
4. Garçon, L., *Indochine, 20 de la Grande Guerre aux indépendances*, La documentation des sociétés humaines, Paris, Hatier, 1988.
5. Voir introduction dans Dominique Barot (dir.), *Une guerre totale...*, op. cit., p. 8-9.

La Première Guerre mondiale constitue le premier exemple de guerre totale : il s'agissait d'arrêter et de produire pour le front et pour l'arrière, mais aussi d'induire et de gérer. Le premier conflit mondial implique ainsi une « totalisation » de la guerre, marquée par un processus de « brutalisation ». Les populations souffrent de violences de guerre, mais aussi de la violence politique. La Première Guerre mondiale vit la mise en place d'une économie de guerre, qui se fonde sur le blocus instauré contre l'Allemagne. Ce dernier concernait trois types de biens relevant tantôt de la contrebande absolue, tantôt de la contrebande conditionnelle et des biens libres. Appliqué aux puissances centrales, il passa ainsi par trois étapes : application restrictive, d'août 1914 à mars 1915 ; mise en œuvre sans restriction ; blocus total à partir de mars 1917, et ce, jusqu'en novembre 1918. La guerre sous-marine en constituait le corollaire, entraînant une riposte allié surtout vigoureuse à partir d'avril 1917.

La mobilisation économique de guerre impliquait une politique reposant sur deux types de moyens : les politiques d'armement et celles de ravitaillement. Les premières se résument par la formule de Bertrand Russell, « abatte un maximum pour un minimum de dépenses ». En France, elle naquit de la conjonction de la pénurie de main-d'œuvre et de la crise des munitions. Les gouvernements réagirent de façon progressive : en septembre-octobre 1914, coopération entre le ministère de la Guerre (Alexandre Millerand) et le Comité des forges (Robert Pinot) ; en septembre 1915, sous-secrétariat d'État à l'Artillerie (Albert Thomas), devenu ensuite ministre de l'Armement (Albert Thomas, puis Louis Loucheur) ; la même année, création des consortiums par Étienne Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie. Quant aux politiques de ravitaillement, elles résultèrent de l'occupation des départements du Nord et du Nord-Est, à laquelle succéda une réduction

LA CONTRIBUTION DE L'OUTRE-MER À L'EFFORT DE GUERRE FRANÇAIS (1914-1918) 81



A. Pichard-Rosa - TIRAILLEUR ALGÉRIEN

Christian BENOIT

LES TROUPES COLONIALES ET DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LA GRANDE GUERRE

Tirailleur algérien, Anna Falas de Brésa, Ingres, 1838, Paris, 1903, Musée de la Grande Guerre, Meaux - D. de Bredt

De même que le mot « colonie » est employé indifféremment pour désigner tous les territoires d'outre-mer placés sous autorité française, l'expression « troupes coloniales » sert souvent à nommer toutes celles qui y sont recrutées. Elle est insuffisante et prête à confusion.

À la fin de chaque année le ministère de la Guerre publie un *Annuaire officiel* de l'armée française, qui porte en sous-titre « troupes métropolitaines et troupes coloniales », c'est dire que l'armée française est composée de deux parties. Quand, en 1900, les troupes de la marine passent au ministère de la Guerre, la loi fixe dans son article 1^{er} qu'elles « comprennent l'ensemble des forces organisées spécialement en vue de l'occupation et de la défense des colonies et pays de protectorat, [...] occupés, le cas échéant, à la défense de la métropole ou prêtées part aux expéditions militaires hors du territoire français [et] peuvent être stationnées en un point quelconque du territoire de la République ou de ses dépendances », enfin, dans l'article 2, qu'elles « sont distinctes des troupes de l'armée métropolitaine ». Le recrutement est conditionné par le statut politique des hommes. Les unités sont constituées de citoyens, de sujets ou d'étrangers. Les premiers peuvent être incorporés dans les troupes métropolitaines ou coloniales, à la différence des sujets qui servent dans les unes ou les autres selon le territoire où ils sont recrutés, un Sénégalais ou indochinois ne peut servir dans les troupes métropolitaines, un Algérien ne peut s'engager dans les troupes coloniales.

Les troupes métropolitaines

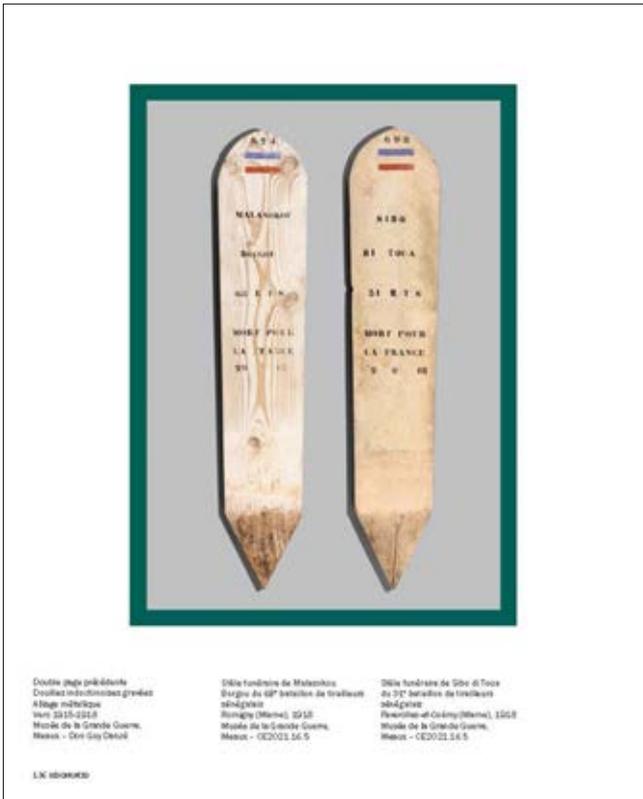
Parmi ces troupes figure l'armée d'Afrique. Cette formulation, qui date de 1830, n'a plus dès l'année suivante de réalité officielle, elle n'est qu'une habitude maintenue

1. Annuaire officiel de l'armée française, troupes métropolitaines et troupes coloniales, pour 1914, Paris, Berger-Levrault, 51 décembre 1913.
2. « Le point d'organisation des troupes coloniales », 7 juillet 1900, Premier officiel de la République française (OJ), 6 juillet 1900, n. 4373-4375.

LES TROUPES COLONIALES ET LA GRANDE GUERRE DANS LA GRANDE GUERRE 87



RÉSONANCES



Douze (plus précieuses)
Douze médailles gravées
à l'aigle indienne
Vers 1915-1918
Musée de la Grande Guerre,
Meaux - OIV-Guy Debail

Médaille fondrière de Malenkou
Bergu du 48^e bataillon de tirailleurs
algériens
Blangny (Meuse), 2018
Musée de la Grande Guerre,
Meaux - CE2011.16.5

Médaille fondrière de Sibir à Tosa
du 31^e bataillon de tirailleurs
algériens
Blangny et Orléans (Meuse), 1918
Musée de la Grande Guerre,
Meaux - CE2011.16.5

L.A. BOURGEOIS

Christian BENOIT

LES SOLDATS DES TROUPES D'OUTRE-MER MORTS POUR LA FRANCE

1. Service historique de la Défense (SHD), 481 4 et 26, Paris
Bout. Malesherbes, anné 1914-1918
Nouvel 1. « Mémoires inédites de la Guerre à gouvernement franc et colon », communiqué, communiqué, dépêche télégraphique, 20 novembre 1914.

2. Archives Privées, « Comptes des soldats et leur morts », « Répartition des pertes françaises de 1914 à 1918 », Le Mouvement social, n° 222, 1970, t. 1, p. 43-49.

3. Louis Marin, « Rapport supplémentaire au nom de la commission du budget chargé d'examiner la proposition de loi de M. Camille Ruffin tendant à faire bénéficier des avantages des militaires décédés par la loi du 24 décembre 1914 », Journal officiel de la République française (JC), Document parlementaire de la Chambre des députés, n° 1810, session de 1916, annexe au procès-verbal de la séance du 5 août 1916.

4. P. L. Les pertes des troupes indigènes au cours de la Grande Guerre - Les hommes de la Grande Guerre, Paris, Éditions Chêne, 2012, t. 1, p. 9, 103, 104 et 105.

Le discours répandu depuis plus d'un siècle voudrait que la France n'ait pu gagner la guerre de 1914-1918 sans ses colonies, que cette contribution serait ignorée et même cachée, que les troupes indigènes auraient été sacrifiées pour préserver des vies françaises.

Ce propos n'est pas nouveau. À la fin 1914, le ministre de la Guerre met en garde contre des « articles élogieux consacrés aux troupes africaines par la presse [qui] sont exploités par la malveillance pour insinuer que ces troupes sont toujours placées aux points les plus dangereux. Alors populations algériennes trahies ou occupant des articles suivies et promptes à exagération racontent faibles sur rôle du contingent musulman ». Aujourd'hui, le discours est le même. L'expression de « chair à canon » est employée pour dire dans quel mépris la vie des indigènes était tenue.

Le nombre total des soldats français morts au cours de la Grande Guerre n'est pas connu avec exactitude, faute de sources, mais vouloir le compter serait oublier de l'aimer à l'aimer. Les chiffres disponibles sont fournis par le rapport du député Louis Marin. Le 1^{er} juin 1919, les pertes incluant les blessés et malades décédés après l'armistice s'élevaient à 1 122 400 morts et 260 000 blessés considérés comme morts, soit 1 382 400 ou 16,44 % des mobilisés, 35 905 indigènes de l'Afrique du Nord et 25 290 des colonies sont tués, soit un taux de pertes de 13,81 % pour les premiers et de 16,37 % pour les seconds et, calculés sur le total des tués, de 2,6 % et 2,55 %.

Il est possible de conclure que les taux de pertes des indigènes sont semblables à celui des Français pour ceux des colonies et inférieurs pour ceux d'Afrique du Nord. Dans l'action, il n'est pas fait de différence entre les soldats, leur origine, leur religion, leur couleur de peau ne comptant pas, tous sont des soldats français.

L.A. BOURGEOIS (2017) 20170708 MAR-MORTS POUR LA FRANCE 1/27



Antoine CHAMPEAUX

LA RECONNAISSANCE

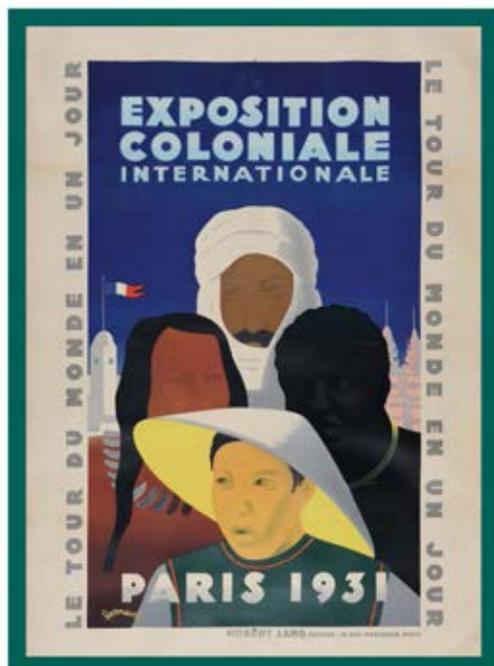
Le 2^e zouaves et son colonel lors de la remise de la fourragère en 1917. Joseph Félix Bouchor. Musée des armées de France, 5^e quart du 1^{er} siècle. Musée de la Grande Guerre, Meuse - (E.2022.12.1)

Pour la France, au 1^{er} siècle, l'occupation de l'Afrique du Nord puis celle de l'Afrique noire, de Madagascar et dépendances (Congo), de la péninsule indochinoise et d'Iles du Pacifique entraînent la mise sur pied de nombreuses formations spéciales : l'armée d'Afrique au Maghreb et l'armée coloniale partout ailleurs. Appartenant à des forces recrutées localement, les soldats dits « indigènes » sont également soumis au code de l'indigénat, régime d'exception, qui, parmi de nombreuses règles, limite la carrière des officiers au grade de capitaine. Ces troupes sont mises à contribution pendant les deux conflits mondiaux et lors des conflits de la décolonisation. Leurs traditions militaires restent valorisées au sein de l'armée française aujourd'hui.

Célébrations

Pendant la Grande Guerre, les soldats des colonies, comme les soldats métropolitains, voient leur sacrifice récompensé par l'attribution de décorations, aussi bien à titre individuel que collectif. Chaque unité recevait en outre une décoration étrangère remise par ses Alliés. Les soies de leurs unités portent également 231 inscriptions de bataille. Les formations indigènes de l'armée d'Afrique comptent ainsi parmi les plus décorées de l'armée française à l'issue de la guerre. Et si les drapeaux des 3^e et 2^e régiments de tirailleurs algériens ont reçu la Légion d'honneur en 1880 et 1903, ceux des 4^e régiment de marche de tirailleurs indigènes, 7^e régiment de tirailleurs indigènes, 3^e, 8^e et 9^e régiments de marche de zouaves et 4^e régiment mixte des zouaves et de tirailleurs reçoivent cette décoration en 1919. Le 2^e régiment de tirailleurs algériens et le 3^e régiment de zouaves reçoivent la Médaille militaire. Huit bataillons de tirailleurs sénégalais (BTS), les Somalis et les Malgaches reçoivent la fourragère aux couleurs de la croix de guerre. Les tirailleurs indigènes participent également aux défilés de la victoire et le commandement prend des dispositions pour voir leurs traditions militaires préservées au sein des formations et transmises à leurs héritiers. Ainsi, le 43^e BTS, titulaire de quatre citations à l'ordre de l'armée, se voit attribuer la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire, par décision n° 150 F du 21 mars 1918.

LA RECONNAISSANCE 141



François COCHET

LES ANNÉES 1920 ET 1930 : L'ÂGE D'OR DE L'EMPIRE FRANÇAIS ?

Affiche de l'exposition coloniale internationale de 1931. Décorateur : Robert Lang (1888-1951). Musée de la Grande Guerre, Meuse.

Dans une France victorieuse mais affaiblie par les immenses pertes humaines et économiques, l'Empire colonial français apparaît dans les années 1920 et 1930 comme un moyen de « maintenir le rang » de grande puissance du pays, d'autant qu'il s'est encore agrandi d'un million de km² et de près de 6 millions d'habitants par la politique mandataire de la Société des Nations, qui attribue à la France une partie du Togo et du Cameroun allemands en Afrique, ainsi que la Syrie (avec l'actuel Liban) au Proche-Orient.

Pourtant dès la sortie de guerre, les aspirations sociales des peuples colonisés se politisent et envisagent de nouvelles définitions du lien colonial avec la métropole.

Par le sang versé, bien des anciens soldats des colonies pensent avoir gagné des droits. En 1917-1918, le déporté Blaise Diagne a fait de l'égalité de traitement entre soldats africains et métropolitains un argument fort pour recruter en Afrique de l'Ouest. Le 5^e point du programme de janvier 1918 de Woodrow Wilson, sur la prise en compte des intérêts des peuples colonisés, a également donné des espoirs au sein de l'Empire.

Des guerres pour l'Empire

Les guerres n'en sont pas terminées pour autant. Des révoltes ont eu lieu durant le conflit, souvent liées aux procédures de recrutement des tirailleurs (indochinois, 1915 et 1916, Algérie, 1916-1917). Ainsi, après la Grande Guerre, le général Gouraud affronte une révolte syrienne en 1920¹ et son successeur, Gourret, doit faire face à la révolte druze en 1925. Par ailleurs, les menaces sur la Maroc sont bien réelles au moment de la révolte du chef rfaïn Abd El Krim contre les Espagnols

1. Jacques Félouzat, Les Indochinois dans la Grande Guerre. Combats et Armées des Indochinois d'Indochine, Paris, 29-34 Estima, 2004, p. 272.
2. Voir Jean-François, Le Général Gouraud (1868-1925) : chef de bataillon, chef de corps, chef de régiment, Paris, Perrin, 2012, p. 272 sq.



PORTRAITS

Audrey CHAIX

(1872-1934)

Blaise Diagne

Né en 1872 à Gorée au Sénégal, Blaise Diagne est le fils aîné d'une famille de notables sénégalais, qui a veillé à sa qualité de son éducation. Excellent élève, il réussit le concours de fonctionnaire des douanes en 1891, et commence une carrière dans l'administration coloniale.

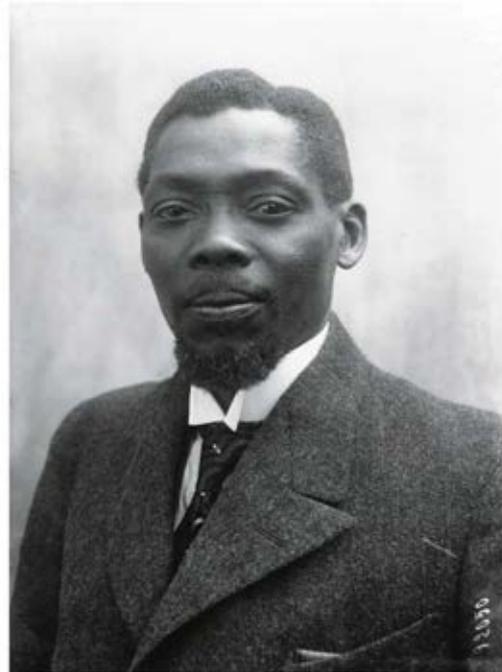
En 1914, il est élu député du Sénégal, événement historique, puisque c'est la première fois qu'un homme noir africain est élu à la Chambre des députés. Il y défend les droits des habitants de sa circonscription, les « quatre communes » (Rufisque, Gorée, Saint-Louis et Dakar) et leur obtient notamment la citoyenneté en échange de leur conscription en 1916.

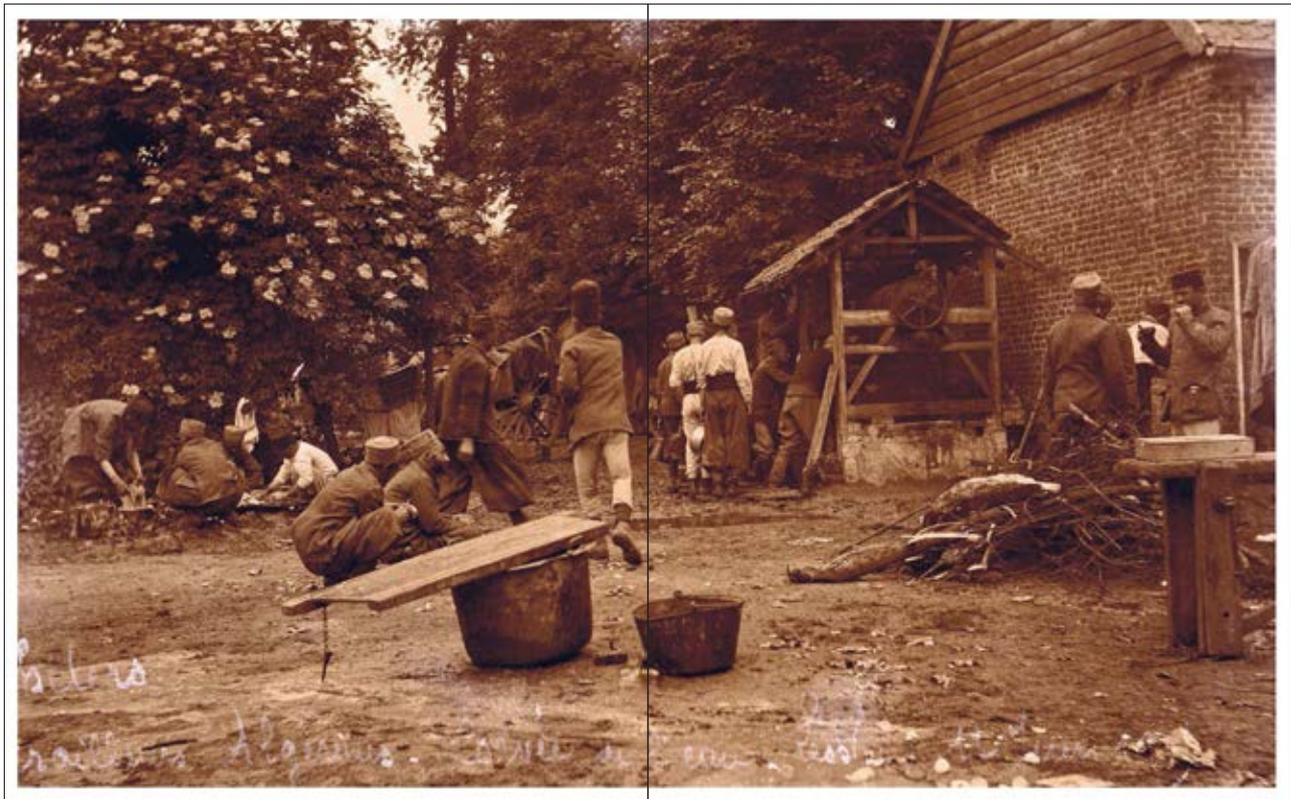
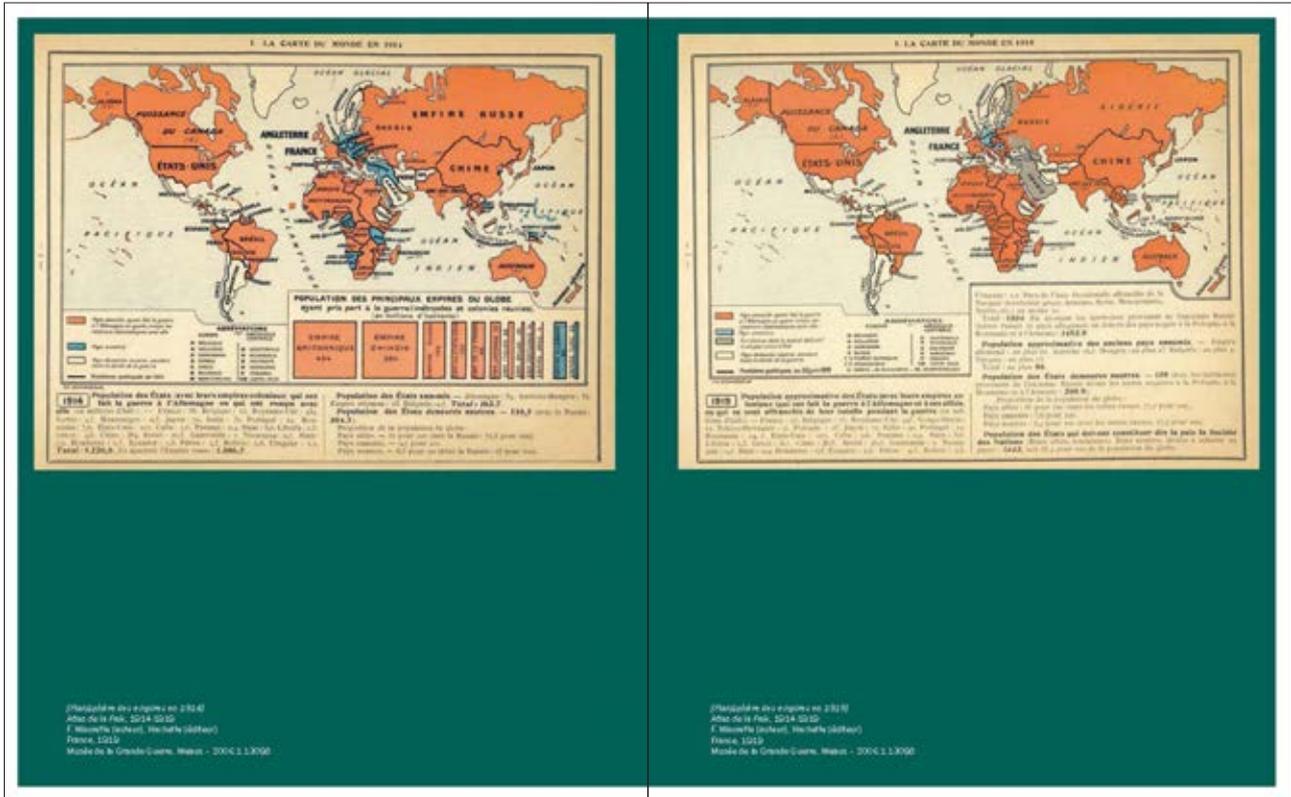
Lorsque Georges Clemenceau devient président du Conseil en 1917, une de ses priorités est de régénérer les rangs de l'armée française, qui a fortement souffert des pertes subies depuis le début de la guerre. La mission alors Blaise Diagne pour mener une campagne active de recrutement en Afrique occidentale française (AOF) ainsi qu'en Afrique équatoriale française (AEF), en le nommant « commissaire général chargé du recrutement indigène ». Cette mission Diagne est demeurée célèbre, autant par son succès (Clemenceau avait exigé 50 000 hommes, Diagne en recrute plus de 70 000) que par les procédés utilisés par le député : en effet, doté de moyens généreux par le gouvernement, Diagne s'entoure d'un entourage d'officiers et de notables, noirs et blancs, qui font la tournée des villages et des tribus du Sénégal,

du Haut-Sénégal et du Niger à des fins de recrutement. Il faut imaginer le passage d'un convoi orchestré par Blaise Diagne dans un village rural du Sénégal : armée en automobile, ce qui était extrêmement rare à l'époque, défilé d'officiers en habit de parade, attroupement des habitants du village pour écouter des palabres exaltant le devoir de défendre la « Mère Patrie », et promesses d'un avenir meilleur. Ainsi, Diagne offrait une prime d'incorporation de 200 francs, dont la moitié était versée à la signature, ainsi que des dégrèvements fiscaux et des allocations mensuelles versées directement aux familles des engagés. Diagne avait également pris en compte l'influence des chefs coutumiers et des notables locaux : ils recevaient des compensations financières pour chaque homme incorporé, et des décorations pour leur signaler la reconnaissance du pays. Si Diagne fut récompensé par Clemenceau en étant nommé commissaire aux troupes noires, les promesses faites aux incorporés n'ont pas toutes été honorées : par exemple, l'accès à la citoyenneté française ne concerna qu'une poignée d'hommes, alors que Diagne l'avait promise aux soldats les plus méritants. Cependant, la mémoire de Blaise Diagne est restée célèbre, notamment parce qu'il a ouvert la voie à une reconnaissance de cette nouvelle génération qui a combattu dans les tranchées, et qui entend défendre ses droits acquis du pouvoir colonial, au nom du sang versé pour la France.

Droits page privatisés
« Mohablen Bico » : représentation d'un soldat noir africain
Promesses de la loi 1046
1918
Musée de la Grande Guerre, Meuse - A027018.002

(Blaise Diagne, député du Sénégal)
Agence de Presse Éclairée
Nagat sur place au noir
France, 1915
Bibliothèque nationale de France





SOMMAIRE

5

PRÉFACE
Jean-François COPE

7

AVANT-PROPOS
Audrey CHAIX

9

ÉDITO
Sophie FISZMAN-SCHWERDORFFER

15

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS
À la veille de la guerre

17 • L'Empire colonial français en 1914
Christian BENOIT

29 • L'Empire colonial français
Regards géographiques
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

36 • *Fusil de tirailleur indochinois modèle 1902*
Yannick MARQUES

38 • *Assiette historiée « Madagascar »*
Manon ROUANET

41

L'EMPIRE AU COMBAT

43 • Les théâtres d'opérations
Jacques FRÉMEAUX

65 • La contribution de l'outre-mer à l'effort
de guerre français (1914-1918)
Dominique BARJOT

87 • Les troupes coloniales et de l'armée d'Afrique
dans la Grande Guerre
Christian BENOIT

107 • Le soutien sanitaire des troupes coloniales
Olivier FARRET

118 • *Plaques stéréoscopiques*
[Les Marocains à Bordeaux]
Johanne BERLEMONT

124 • *Tirailleur sénégalais en uniforme bleu horizon*
Justine DELNEGRO

126 • *Coupe-coupe modèle 1916, type 1*
Manon ROUANET

128 • *La journée de l'armée d'Afrique*
et des troupes coloniales
Charlotte DELORY

Double page précédente
[Soldats noirs jouant du tam-tam],
Soppe-le-Bas (Haut-Rhin), juillet 1917
Épreuve gélatino-argentique
France, juillet 1917
Musée de la Grande Guerre, Meaux - Don Urcun-Ramstein

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

135

RÉSONANCES

137 • Les soldats des troupes d'outre-mer
morts pour la France
Christian BENOIT

143 • La reconnaissance
Antoine CHAMPEAUX

147 • Les batailles de la Marne 1914, 1918
Dans les pas des soldats de l'Empire colonial français
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

159 • Les pensions militaires des « indigènes »
Julie d'ANDURAIN

165 • Les années 1920 et 1930 :
l'âge d'or de l'Empire français ?
François COCHET

171

PORTRAITS

172 • *Blaise Diagne*
Audrey CHAIX

174 • *Joost van Vollenhoven*
Antoine CHAMPEAUX

175 • *Sosthène Héliodore Camille Mortenol*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

176 • *Bakary Diallo*
Manon ROUANET

177 • *Les Somalis. L'engagement du 1^{er} bataillon
de tirailleurs somalis*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

180 • *Les Indochinois. Un jour très meurtrier*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

182 • *Charles Terii-Pignon*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

185 • *Fernand Eusèbe*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

186 • *Charles Mangin*
Antoine CHAMPEAUX

187 • *Baba Coulibaly*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

188 • *Chérif Cadi*
Jacques FRÉMEAUX

190 • *Louis Franchet d'Espèrey*
Christian BENOIT

191 • *Saint-Just Borical*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

192 • *Joseph Ranaivo*
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

196

BIBLIOGRAPHIE

LES AUTEURS

Julie d'Andurain, agrégée et docteur en histoire, professeur des universités, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

Jeanne-Marie Amat-Roze, géographe, agrégée, docteur en géographie de l'université Paris-Sorbonne, professeure émérite des universités, présidente honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer

Dominique Barjot, historien agrégé spécialiste d'histoire économique contemporaine, docteur en histoire de la Sorbonne, professeur émérite des universités, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, président du Comité français des sciences historiques

Christian Benoit, lieutenant-colonel (er), ancien officier du Service historique des armées, historien spécialiste de l'organisation de l'armée française à la veille et pendant la Première Guerre mondiale

Johanne Berlemont, responsable du service de la conservation du musée de la Grande Guerre

Audrey Chaix, directrice du musée de la Grande Guerre

Antoine Champeaux, lieutenant-colonel d'infanterie de marine à la retraite, docteur en histoire, conservateur du musée des Troupes de marine à Fréjus de 1998 à 2009

François Cochet, historien agrégé spécialiste de l'expérience combattante, de la mémoire des guerres et de la captivité de guerre

Justine Delnegro, chargée de production des expositions au musée de la Grande Guerre

Charlotte Delory, régisseuse des prêts et collections du musée de la Grande Guerre

Olivier Farret, médecin général inspecteur (2°S), médecin des hôpitaux des armées, président de l'Association des amis du musée du Service de santé des armées

Jacques Frémeaux, professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

Yannick Marques, assistant de conservation du musée de la Grande Guerre, spécialiste militaria

Manon Rouanet, documentaliste et iconographe au musée de la Grande Guerre

COMBATTRE LOIN DE CHEZ SOI

L'Empire colonial français
dans la Grande Guerre

MUSÉE
DE LA
GRANDE
GUERRE

in fine

in fine
ÉDITIONS D'ART

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr